

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

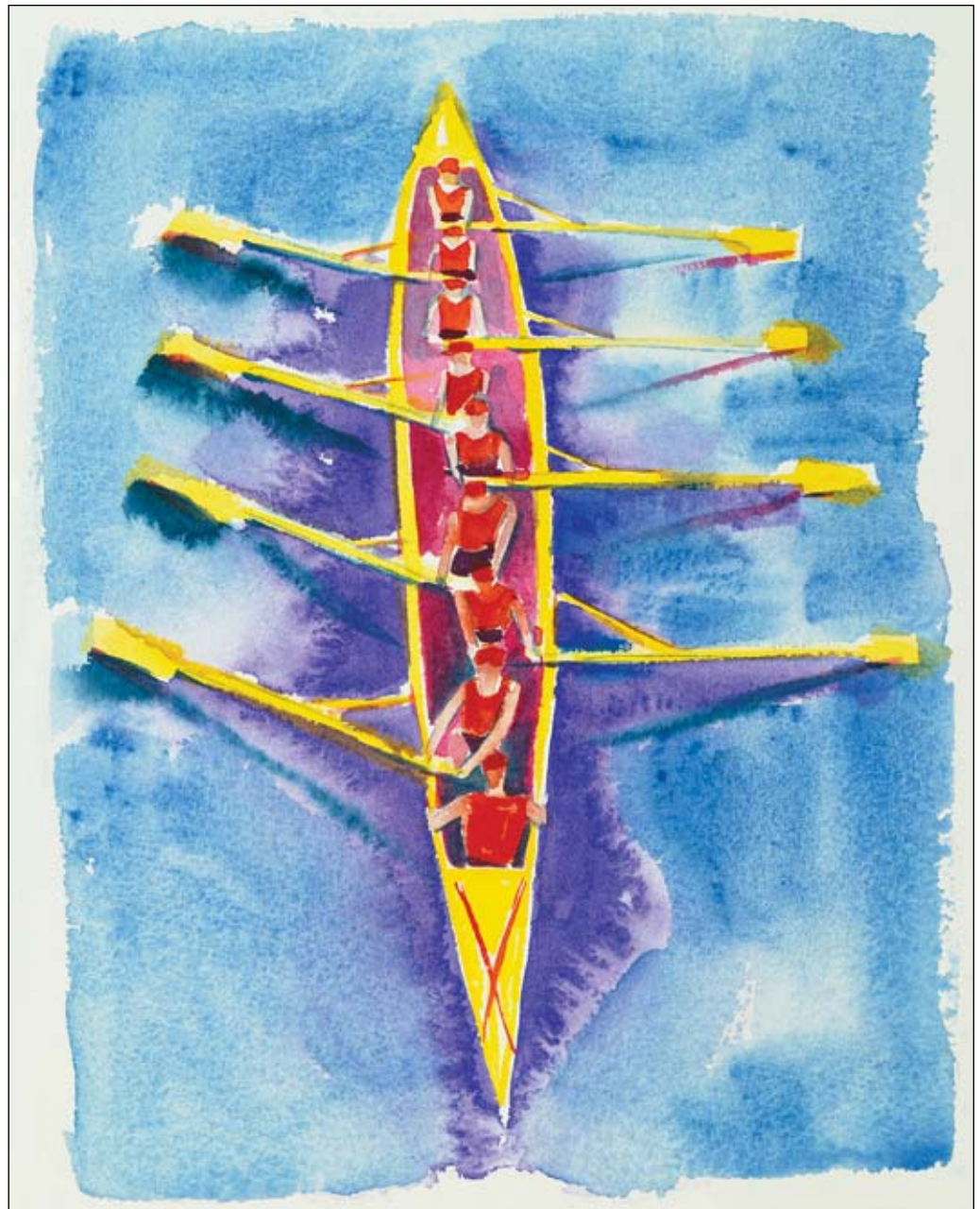
MAI 2005

Vol. 6, n° 5

■ SERVICES DE SOUTIEN
AUX ENTREPRISES

■ TOUJOURS À LA
RECHERCHE D'UN
EMPLOI

■ SUPPLÉMENT :
LE TOURISME



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4628; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1800 263-1136. Les normes de services à la clientèle sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2005. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence. Le produit ne peut être reproduit ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements extraits. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source doit être citée comme suit : Source (ou *Adapté de*, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent obtenir la permission écrite des Services d'octroi de licences, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Services de soutien aux entreprises

- L'emploi dans l'industrie des services de soutien aux entreprises (les centres d'appels téléphoniques étant une composante importante) a plus que quintuplé (447 %), passant de 20 000 à 112 000 entre 1987 et 2004. La croissance de l'emploi dans le secteur des services s'établissait quant à elle à 37 %, et celle de l'emploi global, à 29 %.
- Ce sont les régions où le chômage était continuellement élevé, tel le Canada atlantique, qui ont profité le plus de la croissance rapide de l'emploi dans les services de soutien aux entreprises, cette croissance étant alimentée par les progrès technologiques. En 2004, la part du Canada atlantique atteignait 25 %. Près de la moitié des emplois dans l'industrie se trouvaient en Ontario, et seulement 9 % au Québec.
- Les femmes et les jeunes sont relativement surreprésentés dans les services de soutien aux entreprises. Cette industrie affiche par ailleurs une très faible syndicalisation. Il n'est pas étonnant que les salaires soient généralement bas (environ 12,45 \$ l'heure en 2004 contre 18,10 \$ en moyenne dans le secteur des services) et que le roulement de la main-d'œuvre soit relativement élevé.

■ Toujours à la recherche d'un emploi

- Pendant la fin des années 1990 et le début des années 2000, les personnes en chômage de longue durée (période de plus de six mois) qui avaient moins de chances de trouver un emploi étaient celles qui recevaient des prestations d'assistance sociale (47 % moins de chances), celles qui étaient âgées de 56 ans ou plus (-39 %) et celles qui étaient immigrantes (-21 %).
- À l'inverse, au cours de la même période, les chômeurs de longue date qui avaient des chances supérieures de trouver un emploi étaient âgés de 16 à 25 ans (35 % plus de chances), habitaient la région des Prairies (+35 %), touchaient des prestations d'assurance-emploi (+21 %) ou étaient le principal soutien économique de la famille (+16 %).
- À l'exception de l'immigration, tous les facteurs ayant eu une incidence chez les personnes en chômage de longue durée ont aussi été observés chez celles en chômage de courte durée. Cependant, d'autres facteurs ont influé sur les chances de ces dernières : le niveau de scolarité, le fait d'avoir au moins deux années d'expérience sur le marché du travail, d'être une femme, un membre d'une minorité visible ou un Autochtone, ou d'avoir une incapacité.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!
Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 132,30 \$ (taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF025084



TÉLÉCOPIEUR

1 877 287-4369
(613) 951-0581



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (7 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Services de soutien aux entreprises

Ernest B. Akyeampong

L'industrie des services de soutien aux entreprises, dont une composante importante semble consister en centres d'appels téléphoniques, est l'une des industries dont la croissance a été la plus rapide au Canada au cours des deux dernières décennies (voir *Source des données et définitions*). Cette croissance phénoménale — les effectifs étant passés d'à peine 20 000 employés en 1987 à 112 000 en 2004 — peut être attribuée à plusieurs facteurs. Parmi ces derniers, on n'a qu'à penser aux progrès importants des technologies de l'information et des télécommunications, particulièrement les technologies numériques à bas prix, à la prolifération des ordinateurs et d'Internet, à la croissance du télémarketing ainsi qu'aux changements au chapitre des pratiques commerciales, notamment en ce qui concerne l'impartition et la sous-traitance.

Deux événements récents liés aux centres d'appels téléphoniques ont propulsé l'industrie à l'avant-scène. Sur le plan négatif, les plaintes du public relativement aux appels importuns et à la protection de la vie privée, particulièrement à l'heure du repas du soir, ont amené les gens à réclamer des mesures législatives destinées à limiter ces appels, comme cela a été le cas aux États-Unis¹. D'autre part, le rôle de l'industrie dans la collecte de dons à la suite du récent désastre du tsunami en Asie a permis de redorer cette image². Une autre raison de l'intérêt porté à cette industrie est l'éternel débat entre ce que l'on considère un bon emploi et un mauvais emploi, et l'affirmation que la restructuration économique actuelle vers les industries du secteur des services, tel le soutien aux entreprises, tend à favoriser une croissance plus rapide des emplois peu rémunérés.

En dépit du rôle que joue l'industrie dans la vie privée et professionnelle, et malgré le récent intérêt qu'elle suscite dans les débats publics, les profils statistiques

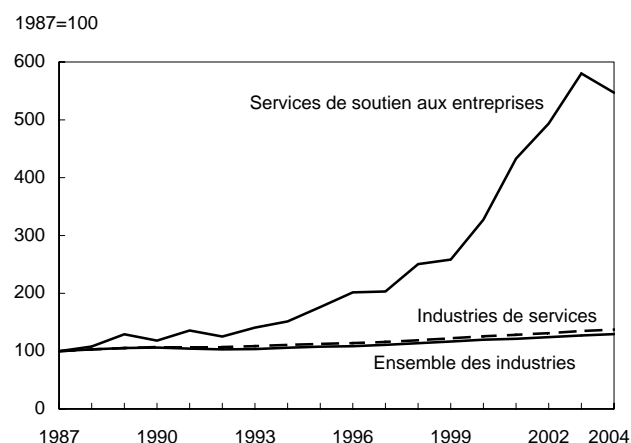
de la croissance rapide de l'industrie et les caractéristiques de ses travailleurs et des emplois ont été rares³. Par conséquent, les perceptions du public de l'industrie reposent en gros sur des renseignements non scientifiques. En se fondant sur l'Enquête sur la population active (EPA), la présente étude fournit des éléments statistiques permettant d'évaluer ces perceptions tout en éclairant le débat sur les emplois de bonne ou de mauvaise qualité.

Faits concernant les services de soutien aux entreprises

Croissance rapide de l'emploi

Entre 1987 et 2004, l'emploi dans cette industrie a plus que quintuplé (447 %), passant de 20 000 à 112 000⁴. Cette croissance dépassait de loin la hausse de 37 % dans l'ensemble des industries de services (de 8,7 à 12,0 millions) et celle de 29 % (de 12,3 à 15,9 millions) dans l'ensemble des emplois (graphique A). Le recul dans

Graphique A : La croissance de l'emploi dans les services de soutien aux entreprises a surpassé la croissance globale.



Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2004

Ernest B. Akyeampong est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au (613) 951-4624 ou à perspective@statcan.ca.

Tableau 1 : Caractéristiques des travailleurs

	Ensemble des industries	Services de soutien aux entreprises	Secteur des services
		Milliers	
Occupés	15 949,7	112,0	11 957,0
		%	
Les deux sexes	100,0	100,0	100,0
Hommes	53,2	36,6	45,4
Femmes	46,8	63,4	54,6
Âge	100,0	100,0	100,0
15 à 24 ans	15,4	31,1	16,7
25 à 54 ans	71,5	62,7	70,2
55 ans et plus	13,1	6,2	13,1
Niveau de scolarité	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année	3,1	F	2,3
Études secondaires partielles	11,2	7,5	10,2
Diplôme d'études secondaires	20,3	25,1	19,1
Études postsecondaires partielles	10,0	16,9	10,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	34,1	33,5	33,5
Grade universitaire	21,2	16,5	24,5
Régime de travail	100,0	100,0	100,0
Temps plein	81,5	83,5	77,3
Temps partiel	18,5	16,5	22,7
Fréquentation scolaire, 15 à 64 ans	100,0	100,0	100,0
Étudiants	8,1	8,9	9,7
Temps plein	5,5	6,0	6,8
Temps partiel	2,6	2,9	2,9
Non-étudiants	91,9	91,1	90,3
Ancienneté d'emploi	100,0	100,0	100,0
1 à 12 mois	20,8	40,2	21,6
1 à 5 ans	31,8	44,7	33,1
5 à 10 ans	16,9	8,9	16,6
10 à 20 ans	17,9	4,4	17,6
Plus de 20 ans	12,5	1,8	11,2
Catégorie de travailleurs	100,0	100,0	100,0
Employés	84,6	89,9	85,0
Travailleurs autonomes, y compris les travailleurs familiaux non rémunérés	15,4	10,1	15,0
Moyenne d'heures, emploi principal			
Réelles	33,3	31,2	31,7
Habituelles	36,5	35,2	35,0

Source : Enquête sur la population active, 2004

L'industrie des services de soutien aux entreprises de 2003 à 2004, le premier depuis 1992, s'est produit au moment où l'ensemble des emplois et les emplois dans le secteur des services étaient en progression. Cela indique-t-il que l'emploi dans l'industrie des services de soutien aux entreprises a atteint un sommet? Peut-être,

Source des données et définitions

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle auprès de plus de 52 000 ménages, ou 100 000 particuliers, à l'exclusion des personnes vivant dans un établissement institutionnel, des membres des Forces armées et des personnes vivant dans les territoires.

L'industrie des services de soutien aux entreprises (SCIAN 2002, code 5614) comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de soutien aux entreprises, comme la préparation de documents (code 56141), l'exploitation de centres d'appels téléphoniques (code 56142), l'exploitation de centres de services aux entreprises (code 56143), le recouvrement de créances (code 56144), l'évaluation du crédit (code 56145), et autres services de soutien aux entreprises (code 56149).

Étant donné que l'EPA ne fournit pas de données sous le niveau du code à quatre chiffres, il n'est pas possible d'obtenir des renseignements pour chacune de ces six sous-composantes à cinq chiffres. Toutefois, des discussions avec des spécialistes de l'industrie laissent entendre que les centres d'appels téléphoniques constituent le sous-groupe le plus important de l'industrie au niveau du code 5614 et servent de pivots à l'ensemble ou à la plupart des services énumérés au niveau du code à quatre chiffres.

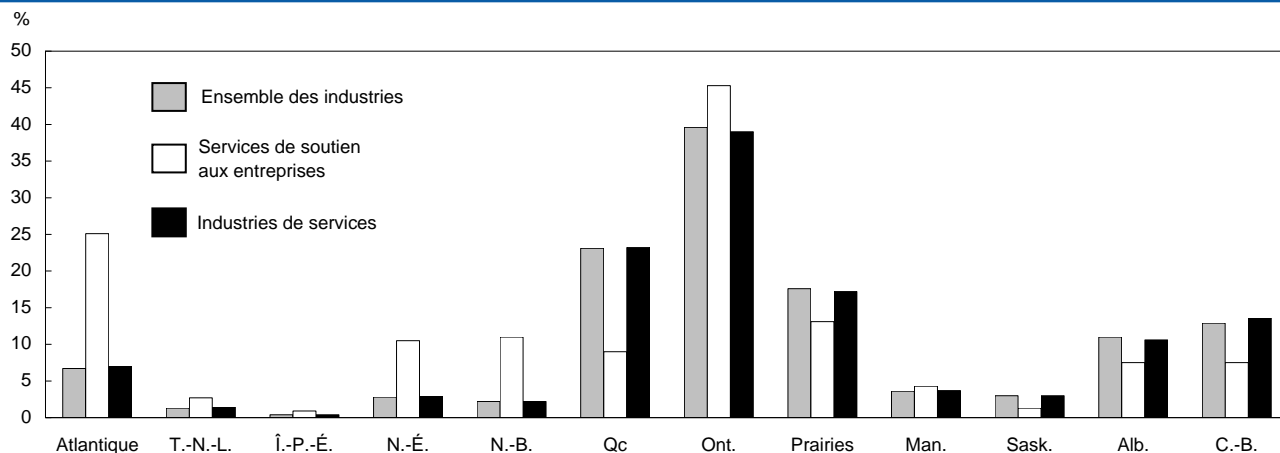
Les centres d'appels téléphoniques sont des établissements dont l'activité principale consiste à recevoir ou à faire des appels téléphoniques pour des tiers. Les activités de ces établissements consistent notamment à solliciter ou à fournir des renseignements, à faire la promotion des produits ou des services, à prendre des commandes et à collecter des fonds. Sont aussi inclus les établissements dont l'activité principale consiste à répondre aux appels téléphoniques destinés à leurs clients et à transmettre les messages à ces derniers, et les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de boîte vocale.

Comparaison entre les données de l'EPA et du recensement

Pour les données de l'EPA et du recensement, les données les plus désagrégées fournies sur l'industrie sont au niveau du code à quatre chiffres. Les données des deux sources indiquent un dénombrement des emplois et une composition sociodémographique semblables pour l'industrie des services de soutien aux entreprises. Par exemple, l'EPA a estimé à 88 000 le nombre moyen annuel des emplois dans l'industrie en 2001, comparativement au total de 81 000 de mai 2001 tiré du recensement. L'EPA et le recensement ont estimé la part des emplois occupés par les femmes dans cette industrie à 63 %. Les deux sources estiment également des parts semblables pour diverses autres variables, notamment en ce qui concerne les données géographiques, les emplois à temps partiel par rapport aux emplois à temps plein, de même que les employés par rapport aux travailleurs autonomes.

mais le repli important (-7,8 %) en 1992 a été suivi d'une croissance encore plus forte (12,4 %) l'année suivante.

Graphique B : Après l'Ontario, la région de l'Atlantique avait la plus grande part des emplois liés au soutien aux entreprises.



Source : Enquête sur la population active, 2004

Croissance de l'emploi concentrée dans le Canada atlantique

Les progrès technologiques ont rendu possible l'implantation des bureaux de services de soutien aux entreprises dans des régions éloignées de la clientèle. Il n'est pas étonnant alors que de nombreuses entreprises aient trouvé intéressant de s'installer dans des régions où le chômage est continuellement élevé⁵. En 2004, par exemple, environ le quart de l'ensemble des emplois de l'industrie se trouvait au Canada atlantique, notamment en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, comparativement à la part de 7 % des emplois que détenait cette région dans l'ensemble des industries produisant des services et dans toutes les industries regroupées (graphique B). Près de la moitié des emplois étaient situés en Ontario, et seulement 9 % l'étaient au Québec. Les gains réalisés au Canada atlantique au cours des dernières années semblent l'avoir été aux dépens du Québec, des Prairies et de la Colombie-Britannique, où des reculs ont été enregistrés. Entre 1990 et 2004, la part du Canada atlantique a augmenté d'un maigre 5 % à 25 %. Entre-temps, celle du Québec a chuté de 26 % à 9 %, celle des Prairies, de 17 % à 13 %, et celle de la Colombie-Britannique, de 11 % à 8 %⁶. La part de l'Ontario est demeurée supérieure à 40 % tout au long de cette période.

Lieux de travail vastes

Les lieux de travail abritant les services de soutien aux entreprises ont tendance à être plus vastes que la moyenne. En 2004, environ 65 % des employés de cette industrie travaillaient dans des établissements de 100 travailleurs ou plus, ce qui est beaucoup plus élevé que les 31 % enregistrés dans l'ensemble des industries de services ou que les 34 % dans toutes les industries regroupées (tableau 2).

Femmes et jeunes surreprésentés

100 travaillant les services de soutien-

Tableau 2 : Caractéristiques des emplois

	Ensemble des industries	Services de soutien aux entreprises	Secteur des services
		Milliers	
Employés	13 497,9	100,7	10 166,5
		%	
Affiliation syndicale	100,0	100,0	100,0
Syndiqués ou assujettis à une convention collective	34,1	5,2	34,1
Non syndiqués	65,9	94,8	65,9
Type d'emploi	100,0	100,0	100,0
Permanent	87,2	90,1	86,6
Temporaire	12,8	9,9	13,4
Taille de l'établissement	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 employés	33,1	13,4	35,4
20 à 99 employés	32,9	21,8	33,9
100 à 500 employés	21,3	38,6	18,8
Plus de 500 employés	12,6	26,1	11,9
Gains	100,0	100,0	100,0
0,01 \$ à 9,99 \$	18,7	29,0	21,7
10,00 \$ à 13,99 \$	19,1	47,2	19,1
14,00 \$ à 19,99 \$	25,4	15,4	24,4
20,00 \$ et plus	36,8	8,4	34,9
Gains horaires moyens (\$)	18,50	12,45	18,10

Source : Enquête sur la population active, 2004

Salaires généralement bas

En 2004, les travailleurs de l'industrie gagnaient en moyenne 12,45 \$ l'heure, soit beaucoup moins que la moyenne de 18,10 \$ pour le secteur des services et que la moyenne globale de 18,50 \$ (tableau 2). En fait, environ 29 % des travailleurs des services de soutien aux entreprises gagnaient moins de 10 \$ l'heure en 2004, soit une proportion beaucoup plus élevée que celle de 22 % pour l'ensemble des industries de services et que celle de 19 % pour toutes les industries regroupées.

Faible ancienneté d'emploi

En 2004, 85 % des travailleurs avaient une ancienneté de cinq ans ou moins (tableau 1). Les pourcentages correspondants étaient de 55 % pour l'ensemble des industries de services et de 53 % pour toutes les industries regroupées. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, principalement la jeunesse relative des services de soutien aux entreprises. De plus, les salaires généralement peu élevés contribuent vraisemblablement au roulement élevé de la main-d'œuvre.

Mythes concernant les services de soutien aux entreprises

Travailleurs moins scolarisés

Le niveau de scolarité des travailleurs de l'industrie est semblable à celui que l'on rencontre dans l'ensemble des industries et dans l'ensemble des industries de services. En 2004, environ 67 % de tous les travailleurs des services de soutien aux entreprises avaient fait des études postsecondaires partielles ou de niveau supérieur. Les chiffres correspondants étaient de 65 % pour les travailleurs de l'ensemble des industries et de 69 % pour ceux de l'ensemble des industries de services (tableau 1). Cela concorde avec l'augmentation générale du niveau de scolarité parmi tous les travailleurs et la demande croissante d'une instruction plus poussée, indépendamment de l'industrie.

La plupart des emplois à temps partiel

La fréquence du travail à temps partiel chez les travailleurs des services de soutien aux entreprises (17 % en 2004) était en fait légèrement inférieure à celle observée chez les travailleurs de l'ensemble des industries (19 %) et de l'ensemble des industries de services (23 %) (tableau 1). En réalité, le nombre moyen d'heures effectivement travaillées par semaine en 2004 pour ce qui est des services de soutien aux entreprises était pratiquement identique à celui de l'ensemble des industries produisant des services, s'établissant à environ 31. Pour toutes les industries regroupées, cette moyenne était à peine supérieure, se situant à 33 heures.

Une majorité d'emplois temporaires

En fait, seulement 10 % des travailleurs de l'industrie des services de soutien aux entreprises occupaient un emploi temporaire en 2004 (tableau 2). Cela est inférieur à la proportion qu'affichaient les travailleurs de l'ensemble des industries et de l'ensemble des industries de services (13 % dans les deux cas).

Étudiants surreprésentés

Bien qu'elle compte dans ses rangs une main-d'œuvre qui est jeune, ce qui pourrait indiquer une forte présence d'étudiants, l'industrie des services de soutien aux entreprises emploie une proportion d'étudiants comparable à celle des autres industries (tableau 1). Les étudiants ne représentaient que 9 % des travailleurs des services de soutien aux entreprises en 2004, soit environ la même proportion que dans l'ensemble des industries de services (10 %) et dans l'ensemble des industries (8 %).

Très peu de travailleurs autonomes

Environ 10 % de tous les travailleurs des services de soutien aux entreprises en 2004 étaient des travailleurs autonomes. Les proportions correspondantes pour les travailleurs de l'ensemble des industries et de l'ensemble des industries de services cette année-là étaient plus élevées, se situant à 15 % chacune (tableau 1). Puisque les données de l'EPA ne peuvent pas être désagrégées au-delà du niveau à quatre chiffres, il est impossible de répartir avec certitude les travailleurs autonomes dans les six sous-composantes de l'industrie.

Conclusion

Les progrès technologiques et les nouvelles façons de faire dans le domaine des ventes et de la prestation de services sous-tendent la croissance phénoménale de l'emploi dans les services de soutien aux entreprises depuis les deux dernières décennies. De plus, étant donné que les entreprises de services de soutien ont la possibilité de s'implanter et de fonctionner loin de leur clientèle, ce sont les régions du pays où il existe un taux de chômage élevé telles que le Canada atlantique qui en ont profité le plus.

Les femmes et les jeunes sont surreprésentés dans l'industrie, laquelle enregistre un faible taux de syndicalisation. Les salaires sont généralement bas, malgré un niveau de scolarité respectable parmi les travailleurs. Il n'est pas étonnant que le roulement de la main-d'œuvre soit relativement élevé.

Les données ne corroborent pas les perceptions répandues voulant que l'industrie compte une concentration relativement plus élevée d'emplois à temps partiel et temporaires, un ratio plus élevé étudiants-travailleurs, ou une forte concentration de travailleurs moins scolarisés.

L'année 2004 marque la première baisse de l'emploi depuis 1992 dans une industrie qui a enregistré des gains annuels spectaculaires. Il est encore trop tôt pour déterminer s'il s'agit d'un soubresaut ou d'un signe que l'emploi a atteint un sommet.

■ Notes

1 De récentes mesures législatives aux États-Unis offrent aux ménages la possibilité d'être rayés de la liste des noms et adresses utilisée par les centres d'appels téléphoniques. Toute contravention à cette loi entraîne de fortes amendes.

2 Les centres d'appels téléphoniques n'ont pas été les seuls à participer à la collecte de fonds pour venir en aide aux victimes du tsunami de décembre 2004. Ont également collaboré les divers ordres de gouvernement, les sociétés, les groupes religieux, les organismes de bienfaisance et les groupes de revendication. L'Internet et les médias ont aussi été largement utilisés à cette fin.

3 Dans une étude réalisée en 2000 pour Condition féminine Canada, on a traité des questions relatives aux centres d'appels en se fondant sur des études de cas. Pour plus de renseignements, voir R. Buchanan et S. Koch-Schulte, *Les femmes et le travail par téléphone : répercussions de la technologie, de la restructuration et de la réorganisation du travail sur le secteur des centres d'appels*, Condition féminine Canada, septembre 2000.

4 Aux fins de cette étude, on a choisi les années 1987 et 2004 pour deux raisons. L'année 1987 est la première pour laquelle des données EPA SCIAN 2002 sont disponibles, tandis que l'année 2004 est la dernière année pour laquelle des données EPA sont disponibles.

5 En fait, afin de contenir la fuite des emplois des centres d'appels vers des pays où la main-d'œuvre est bon marché et abondante tels que la Chine, l'Inde et le Mexique, les législateurs aux États-Unis envisagent d'adopter des lois qui décourageront les entreprises américaines d'établir des centres d'appels dans d'autres pays.

6 On ne sait pas trop pourquoi la part du Québec est si basse ou pourquoi elle a reculé au fil des ans.

Perspective

Toujours à la recherche d'un emploi

Vincent Dubé et Claude Dionne

Un emploi, en plus de procurer un revenu, constitue généralement une activité valorisante et enrichissante, élargit le milieu de vie et parfois donne même un statut social. Le chômage de longue durée peut donc s'avérer particulièrement pénible en raison des difficultés financières et des problèmes psychologiques qu'il risque de causer. Du point de vue de la politique publique, mieux déterminer les facteurs qui sont associés aux plus longues périodes de chômage est donc critique.

Or, il est bien connu que la durée totale annuelle du chômage n'est pas répartie uniformément au sein de la population active canadienne. Au contraire, une bonne partie de ce temps se concentre parmi des groupes particuliers de personnes qui recherchent pendant de longues périodes un emploi. De fait, un article récent (Dubé, 2004) démontre que les groupes les plus susceptibles d'être touchés par le chômage prolongé étaient les hommes, les travailleurs âgés, les personnes moins scolarisées ainsi que les résidents du Québec et de la Colombie-Britannique.

Le but de la présente étude est d'examiner les facteurs qui ont influé sur les chances¹ de trouver un emploi dans le cas des personnes en chômage durant plus de six mois consécutifs à la fin des années 1990 et au début des années 2000². Pour ce faire, un modèle de durée, basé sur un échantillon longitudinal de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), a été utilisé (voir *Source des données*).

Quelques facteurs ont eu une incidence notable sur les chances d'une personne en chômage de longue durée de trouver un emploi (tableau)³. À titre comparatif, les résultats obtenus pour les personnes en chômage de

courte durée (période de six mois ou moins) et pour l'ensemble des chômeurs (toutes durées de la période de chômage confondues) sont également présentés⁶.

Les personnes ayant moins de chances de trouver un emploi

Les travailleurs âgés

L'âge des personnes en chômage de longue durée avait une influence certaine sur leurs chances de trouver un emploi. De fait, on observe que les plus jeunes chômeurs (ceux âgés de 16 à 25 ans) avaient 35 % plus de chances de trouver un emploi que ceux de 26 à 45 ans (groupe témoin). À l'inverse, les chômeurs les plus âgés (ceux de 56 ans et plus) avaient 39 % moins de chances de trouver un emploi. Ces résultats vont dans le même sens que plusieurs autres études canadiennes ayant démontré que les travailleurs plus âgés ont davantage de difficulté à trouver un emploi (Corak, 1990; Crémieux, Fortin, Storer et Van Audenrode, 1995; Wong, Henson et Roy, 1999). Parmi les explications souvent mentionnées, on retrouve la possibilité qu'il y ait discrimination ou que les employeurs préfèrent investir dans la formation auprès d'une main-d'œuvre plus jeune et ainsi espérer obtenir un rendement à plus long terme.

Les bénéficiaires d'assistance sociale

Les personnes en chômage de longue durée bénéficiant de prestations d'assistance sociale présentaient 47 % moins de chances de trouver un emploi. Bien qu'il puisse être de prime abord tentant de vouloir expliquer cela par la présence même de ce programme, le lien n'est en aucun cas certain. En fait, la certitude d'un revenu minimal peut permettre au contraire au chômeur d'être plus efficace dans sa recherche d'emploi en lui permettant, entre autres, de se vêtir convenablement, de se déplacer pour rencontrer les employeurs ou encore de déménager là où les emplois sont disponibles. Il est probablement plus juste d'expliquer ce résultat par des différences dans les caractéristiques personnelles entre les chômeurs qui ont reçu de l'assistance sociale et ceux qui n'en ont pas reçu. De

Vincent Dubé est au service de la Division des transports. Claude Dionne est au service de la Division de la culture, du tourisme et du centre de la statistique de l'éducation. On peut joindre Vincent Dubé au (613) 951-7031 et Claude Dionne au (613) 951-5043, ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Source des données

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu fournit des données longitudinales sur la situation vis-à-vis l'activité pour chaque mois d'une année donnée. En janvier de chaque année, des renseignements concernant l'année qui vient de se terminer sont recueillis auprès de quelque 70 000 personnes (35 000 par panel). Les répondants font partie de l'enquête pour une période de six ans.

Les estimations ont été pondérées de façon à être représentatives de la population canadienne (à l'exclusion des personnes vivant dans les territoires, les réserves indiennes, les bases militaires et les établissements institutionnels). On a utilisé deux échantillons. Le premier échantillon est constitué de répondants ayant fait partie de l'enquête de janvier 1996 à décembre 1998, et le deuxième, de répondants participant à l'enquête de janvier 1999 à décembre 2001.

L'échantillon de chômeurs de longue date a été formé en utilisant le premier épisode de chômage de longue durée. L'analyse porte sur les personnes en chômage et non sur

Le tableau ci-dessous présente un aperçu sommaire de l'échantillon final utilisé aux fins de modélisation. Dans l'ensemble, 2 538 personnes (chiffre non pondéré) ont connu un épisode de sept mois ou plus de chômage durant les trois années observées. De ce nombre, 1 536 provenaient du premier panel, et 1 002, du deuxième panel.

Modèle utilisé

Un modèle à risques proportionnels (méthode de vraisemblance partielle de Cox) a été utilisé afin de déterminer les facteurs pouvant affecter la répartition de la durée des épisodes de chômage. Ce modèle est basé sur une approche de recherche d'emploi utilisant une fonction de risque, soit le risque conditionnel d'une personne de trouver un emploi³. L'avantage premier de ce type de modèle est qu'il permet de prendre en considération l'influence de la durée de la période de chômage sur le risque de quitter le chômage et permet la prise en compte de valeurs censurées à droite (c'est-à-dire les périodes de chômage qui se poursuivent au-delà du dernier mois observé). Dans

Description de l'échantillon final

	Ensemble des chômeurs				Chômeurs de longue date			
	Échantillon [*]	Population ^{**}		Durée moyenne [†]	Échantillon [*]	Population ^{**}		Durée moyenne [†]
		milliers	%	mois		milliers	%	mois
Total	7 544	3 051	100,0	5,6	2 538	1 016	100,0	11,5
1996 à 1998	4 317	1 701	55,7	5,8	1 536	600	59,0	11,7
1999 à 2001	3 227	1 350	44,3	5,2	1 002	416	40,9	11,2

^{*} Chiffres non pondérés.

^{**} Chiffres pondérés de façon à représenter la population canadienne.

[†] Durée moyenne de la période de chômage pour les personnes ayant trouvé un emploi au cours de la période d'observation.

les périodes de chômage. Ainsi, dans le cas où une personne avait connu plus d'un épisode de chômage durant la période d'observation, seul le premier était retenu. Par ailleurs, puisqu'il était impossible de mesurer avec précision la durée d'un épisode de chômage déjà amorcé au moment de l'entrée d'une personne dans l'échantillon (soit avant janvier 1996 pour le premier groupe et avant janvier 1999 pour le deuxième groupe), ces observations ont été exclues (censure à gauche). Les étudiants ont été retirés de l'échantillon étant donné qu'ils n'ont vraisemblablement pas un lien aussi fort avec le marché du travail que le reste de la population.

le contexte de cette spécification, l'effet proportionnel de chaque variable sur le risque est ainsi estimé. Les résultats figurant dans le tableau sur les facteurs associés aux chances de trouver un emploi peuvent être interprétés comme des variations en pourcentage du risque de trouver un emploi à l'égard d'une variation unitaire d'une variable indépendante donnée (variables explicatives)⁴.

même, on peut penser que les bénéficiaires d'assistance sociale peuvent avoir des liens moins forts avec le marché du travail : plus faible optimisme en ce qui a trait à leurs chances de trouver un emploi, moins de relations en milieu de travail, etc.

Par ailleurs, compte tenu des critères d'admissibilité au programme liés à la situation financière, on peut présumer que le laps de temps qui s'écoule entre le moment de la cessation d'emploi et le moment où le chômeur présente une demande d'assistance sociale

Tableau : Facteurs associés aux chances de trouver un emploi

	Chômage de courte durée	Chômage prolongé	Ensemble des chômeurs
Âge		%	
16 à 25 ans	27	35	30
26 à 45 ans (groupe témoin)	0	0	0
46 à 55 ans	-16	n.s.	-15
56 ans et plus	-48	-39	-46
Incapacité	-30	n.s.	-25
Prestations d'AE	-18	21	-12
Prestations d'assistance sociale	-40	-47	-45
Principal soutien économique	14	16	15
Zone urbaine*	n.s.	n.s.	n.s.
Immigrant	n.s.	-21 ^{††}	-15
Minorité visible ou Autochtone	-15	n.s.	-15
Femme	-13	n.s.	-9
Expérience ^{††}	24	n.s.	22
Scolarité			
Études secondaires non terminées	n.s.	n.s.	n.s.
Études secondaires terminées (groupe témoin)	0	0	0
Études collégiales	13	n.s.	n.s.
Études universitaires	27	n.s.	20
Présence d'enfants	n.s.	n.s.	n.s.
Vivant en couple	n.s.	n.s.	n.s.
Région			
Atlantique	n.s.	n.s.	n.s.
Québec	n.s.	n.s.	-11
Ontario (groupe témoin)	0	0	0
Prairies	13	35	20
Colombie-Britannique	n.s.	n.s.	n.s.
Panel 2 (1999 à 2001) [†]	n.s.	n.s.	n.s.

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 2001

* Ville de 50 000 habitants ou plus.

†† Deux années d'expérience sur le marché du travail ou plus.

† Le panel 1 est le groupe témoin.

†† Ce résultat est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 %, alors que les autres le sont à un niveau de confiance de 95 %. Le sigle n.s. désigne un résultat non significatif.

Le modèle ne porte pas sur six années consécutives, mais plutôt sur deux panels longitudinaux de trois années amalgamés ensemble (panel 1 : 1996 à 1998; panel 2 : 1999 à 2001).

signale une transition plus longue. Enfin, pour ne pas être pénalisés par le programme, il est aussi possible que ces chômeurs soient moins susceptibles de chercher un emploi temporaire ou à temps partiel, ou encore de déclarer officiellement ces emplois.

Les immigrants

Les immigrants ont eu 21 % moins de chances de trouver un emploi. Cela va de pair avec la croyance selon laquelle ils éprouvent davantage de difficultés dans leur recherche d'emploi. Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (2003), les principaux obstacles mentionnés par les immigrants étaient leur manque d'expérience sur le marché canadien, la difficulté de faire reconnaître leurs titres acquis à l'étranger et le manque de connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles.

Toutefois, ce facteur n'a pas eu d'effet chez les personnes en chômage de courte durée. Cette situation semble ainsi traduire un certain clivage au sein de ce groupe selon le temps passé au pays. Il est possible que les personnes en chômage prolongé soient davantage des nouveaux immigrants, alors que celles en chômage de courte durée vivent probablement au pays depuis une certaine période, d'où leurs caractéristiques du point de vue du marché du travail maintenant relativement similaires à celles de l'ensemble des travailleurs canadiens⁷.

Les personnes ayant plus de chances de trouver un emploi

Les prestataires d'assurance-emploi

Les personnes en chômage de longue durée recevant des prestations d'assurance-emploi (AE) affichaient 21 % plus de chances de trouver un emploi que celles qui n'en recevaient pas. On observe le résultat contraire chez les personnes en chômage de courte durée et chez l'ensemble des chômeurs (population fortement influencée par le chômage de courte durée).

Comme le démontrent les résultats, l'effet global de l'AE sur la durée de l'épisode de chômage est difficile à interpréter. L'une des principales raisons est que différents phénomènes peuvent parfois agir de façon concomitante ou encore concurrente.

D'abord, lorsque l'on considère les personnes en chômage de courte durée, il faut se rappeler que bon nombre d'entre elles sont dans cette situation pendant une très petite période (par ex., moins de deux mois). Ainsi, il est inutile pour une part de ces personnes de s'inscrire au programme d'assurance-emploi. Cela expliquerait en partie pourquoi celles qui ne recevaient pas de prestations d'AE avaient des chances plus élevées de trouver un emploi. De même, on peut penser que les personnes en chômage de courte durée sont davantage présentes dans les secteurs à taux de roulement élevé, où l'on retrouverait un plus grand nombre d'emplois temporaires et où il serait vraisemblablement plus difficile d'accumuler le nombre d'heures nécessaires pour être admissible à l'AE.

De plus, l'incidence de l'AE sur les chances de trouver un emploi n'est pas constante dans le temps, mais au contraire, varie selon la durée de la période de prestations. Par exemple, il est possible que les personnes qui se trouvent au début de leur période de prestations — ce qui correspond également à leurs premiers mois de chômage — peuvent ressentir une plus faible incitation à chercher un emploi que celles qui se dirigent plutôt vers la fin de leur période de prestations.

Enfin, compte tenu des exigences relatives à l'admissibilité au programme qui nécessitent qu'une personne accumule un nombre minimal d'heures de travail, il est possible que les prestataires d'AE aient un lien plus fort avec le marché du travail, ce qui les favoriserait lors de la recherche d'un emploi. Par ailleurs, l'une des raisons pouvant expliquer pourquoi ce phénomène ne s'observe que dans le cas du chômage prolongé pourrait être le fait que celui-ci exclut en bonne partie le chômage saisonnier et les emplois temporaires qui, de par leur importance, peuvent créer certains biais sur les effets du programme.

Les chômeurs qui sont le principal soutien du ménage

Le fait d'être le principal soutien du ménage augmentait de près de 16 % les chances d'un chômeur de longue date de trouver un emploi. On peut supposer que les personnes dans cette situation ont de plus grandes responsabilités financières et donc, une plus forte pression à trouver un emploi.

Les habitants des Prairies

Les chômeurs de longue date de la région des Prairies affichaient 35 % plus de chances de trouver un emploi que ceux qui résidaient en Ontario (groupe témoin). Cela est cohérent avec les différents indicateurs du marché du travail pour cette période. Par exemple, la région des Prairies enregistrait à la fois les taux de chômage et les fréquences de chômage prolongé les plus faibles en 2001 (chiffres non montrés)⁸.

Facteurs chez les personnes en chômage de courte durée

Presque tous les facteurs observés pour les chômeurs de longue date étaient aussi observés pour les personnes en chômage de courte durée. Toutefois, d'autres facteurs avaient une influence sur les chances de ces dernières de trouver un emploi.

On retrouvait d'abord le niveau de scolarité. Les personnes ayant fait des études collégiales avaient 13 % plus de chances de trouver un emploi que celles ayant uniquement terminé leurs études secondaires (groupe témoin), alors que ces chances augmentaient à 27 % chez celles ayant fait des études universitaires. Ce résultat est cohérent avec l'idée que l'amélioration du capital humain devrait accroître les possibilités d'emploi en raison, entre autres, d'une plus forte productivité anticipée par les employeurs. Par ailleurs, l'une des raisons pouvant expliquer l'absence de ce facteur dans le cas des personnes en chômage prolongé pourrait être que celles plus scolarisées sont davantage concentrées dans des domaines d'études plus spécifiques ou tout simplement moins en demande sur le marché du travail. Il est aussi possible que les personnes les plus scolarisées aient des exigences plus élevées, ce qui pourrait alors réduire leurs chances de trouver plus rapidement un emploi.

L'expérience représentait aussi un autre facteur favorable. Les personnes qui possédaient au moins deux années d'expérience sur le marché du travail avaient environ 24 % plus de chances de trouver un emploi. Les antécédents témoignant du rendement au travail permettent peut-être de diminuer le risque lié au recrutement pour les employeurs.

La présence d'une incapacité influait également, mais de façon négative cette fois. Les personnes ayant une incapacité avaient 30 % moins de chances de trouver un emploi, comparativement aux personnes n'en ayant pas. Ainsi, ce facteur peut être susceptible de réduire

les offres d'emploi disponibles (par ex., limitation des tâches, discrimination au recrutement) et de rendre la recherche plus difficile à court terme.

Enfin, tel que démontré par les programmes d'équité en matière d'emploi, les femmes, les minorités visibles et les Autochtones avaient moins de chances de trouver un emploi au sein de la population en chômage de courte durée. Ainsi, les chômeuses avaient 13 % moins de chances de trouver du travail, alors que les membres des minorités visibles et les Autochtones avaient pour leur part 15 % moins de chances⁹.

Conclusion

Quelques facteurs ont influé sur les chances des personnes en chômage de longue durée de trouver un emploi durant la fin des années 1990 et le début des années 2000. Les chômeurs plus âgés et ceux qui recevaient des prestations d'assistance sociale avaient des probabilités plus faibles de trouver un emploi. À l'inverse, les chômeurs plus jeunes, ceux qui étaient le principal soutien du ménage, ceux qui touchaient des prestations d'assurance-emploi et ceux qui habitaient la région des Prairies avaient des chances supérieures de trouver du travail.

Perspective

Notes

1 Le terme technique approprié dans le cas d'une approche à risques proportionnels est en fait le « risque » de trouver un emploi. Cependant, pour éviter la connotation négative associée à ce terme, le mot « chances » est employé.

2 Il n'existe pas de véritable consensus dans la littérature sur une définition stricte du chômage de longue durée. Ainsi, la définition correspondant à une période de plus de six mois consécutifs de chômage a été choisie puisqu'elle permet à la fois d'éviter plusieurs distorsions potentielles associées au chômage frictionnel et au chômage saisonnier tout en permettant de conserver un échantillon de taille raisonnable, ce qui est préférable pour les modélisations économétriques. Par ailleurs, cette population de chômeurs présente un grand intérêt dans le sens où leur recherche d'emploi constitue vraisemblablement une activité « dominante ». Par exemple, il serait plutôt inusité de rechercher pendant plus de six mois un emploi que l'on ne prévoit occuper que pour une période de deux ou trois semaines.

3 Ce modèle peut s'exprimer de la façon suivante :

$$h_i(t) = \lambda_0(t) e^{(\beta_1 x_{i1} + \dots + \beta_k x_{ik})}$$

Cette fonction représente le risque que possède un chômeur i de trouver un emploi au temps t . La fonction de risque est ainsi composée de la multiplication de deux termes : le risque de référence, soit le risque commun à tous les individus, et une fonction linéaire d'un ensemble de k variables explicatives x_j associées aux coefficients estimés β placés à l'exponentielle. Autrement dit, le modèle établit que le risque individuel est le produit d'une composante identique pour tous et d'une composante propre à chaque individu.

Le modèle de Cox est appelé modèle à risques proportionnels car on utilise les ratios des fonctions de risque de deux personnes, i et j :

$$\frac{h_i(t)}{h_j(t)} = \frac{\lambda_0(t) e^{(\beta_1 x_{i1} + \dots + \beta_k x_{ik})}}{\lambda_0(t) e^{(\beta_1 x_{j1} + \dots + \beta_k x_{jk})}}$$

ou

$$\frac{h_i(t)}{h_j(t)} = e^{[\beta_1 (x_{i1} - x_{j1}) + \dots + \beta_k (x_{ik} - x_{jk})]}$$

Ainsi, les deux composantes $\lambda_0(t)$ s'annulent, ce qui élimine le besoin de spécifier la forme de la courbe de risque.

Pour plus de renseignements sur l'analyse de durée, voir Devine et Kiefer (1991). Pour plus de détails sur le modèle de Cox, voir Allison (1995).

4 Pour être plus précis, cette chance est obtenue à l'aide de l'équation suivante :

$$\text{Chance} = (e^\beta - 1) \cdot 100$$

5 Le faible nombre de facteurs significatifs chez la population en chômage de longue durée peut vraisemblablement refléter la complexité et l'ambiguïté de leurs interrelations sur le marché du travail. Par exemple, compte tenu que le modèle de durée utilisé mesure la chance globale de trouver un emploi, il est possible que certains facteurs puissent avoir des effets spécifiques divergents quant à cette chance. Si tel est le cas, ces effets s'annuleront entre eux et ainsi aucune différence ne sera observée globalement.

6 L'échantillon pour le chômage prolongé n'est pas le même que celui pour le chômage de courte durée et le chômage global. L'échantillon du chômage de longue durée est constitué du premier épisode de longue durée de la personne alors que l'échantillon du chômage de courte durée et du chômage global utilise le premier épisode de chômage, peu importe sa durée (voir *Source des données*).

7 Palameta (2004) a démontré que les nouveaux immigrants étaient de deux à trois fois plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu, alors que la plupart des immigrants de moyenne date et de longue date n'étaient pas plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu. Cela semble indiquer qu'après une période d'adaptation, les immigrants s'intègrent généralement bien à l'économie canadienne.

8 La fréquence du chômage prolongé est la proportion des chômeurs qui sont en chômage prolongé par rapport à l'ensemble des chômeurs.

9 Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, ces deux groupes ont été agrégés.

■ Documents consultés

ALLISON, Paul D. *Survival analysis using SAS: A practical guide*, Cary (NC), SAS Institute, 1995.

CORAK, Miles R. « La durée du chômage et la dynamique de l'adaptation du secteur du travail : résultats paramétriques obtenus à partir de l'Enquête sur l'activité annuelle au Canada, 1978-1980, 1982-1985 », Ottawa, Conseil économique du Canada, 1990.

CRÉMIEUX, Pierre-Yves, Pierre FORTIN, Paul STORER et Marc VAN AUDENRODE. *L'incidence de l'assurance-chômage sur les salaires, l'intensité de la recherche d'emploi et la probabilité de réemploi*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1995.

DEVINE, Theresa J., et Nicolas M. KIEFER. *Empirical Labor Economics*, New York, Oxford University Press, 1991.

DUBÉ, Vincent. « Les mal-aimés du marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, été 2004, vol. 16, n° 2, p. 29 à 35.

PALAMETA, Boris. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, été 2004, vol. 16, n° 2, p. 36 à 42.

WONG, Ging, Harold HENSON et Arun ROY. « Questions touchant le chômage endémique, l'établissement des profils de travailleurs et l'évaluation de programmes », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, juin 1999, Évaluation et développement des données.



PERSPECTIVE

Supplément : Le tourisme

Pour affaires ou par agrément, les voyages sont devenus un mode de vie pour bien des gens. Les incitatifs abondent, y compris les réductions sur les tarifs aériens, les points bonis pour distances parcourues que l'on peut accumuler par l'entremise d'achats sur cartes de crédit et les forfaits tout compris pour de lointaines destinations.

Le tourisme est bon aussi bien pour le pays que pour l'individu. Il stimule non seulement l'industrie du voyage directement, mais il a aussi des retombées pour les industries connexes telles que le transport, la restauration et l'hébergement, les loisirs, le commerce de détail et d'autres industries de service. L'accroissement du tourisme stimule l'économie par la création d'emploi, ce qui se traduit par l'augmentation des recettes fiscales. Mais si un pays reçoit moins d'argent des touristes étrangers que n'en dépensent ses résidents à l'étranger, l'économie peut en souffrir.

Les graphiques suivants portent sur les touristes entrants et sortants et sur les recettes et dépenses connexes en 2002. Les indicateurs sont principalement basés sur les statistiques figurant dans l'édition 2004 des *Indicateurs du développement dans le monde*, que la Banque mondiale, sise à Washington, D.C., a publiée en mars 2004. Le Canada est comparé aux autres pays du G7 (États-Unis, Royaume-Uni, France, Italie, Allemagne et Japon) de même qu'à l'Australie, à la Russie et à la Chine. Depuis que ces deux derniers États ont adopté des politiques plus libérales sur le commerce et la mobilité des biens et services, le tourisme s'y est grandement amélioré. L'Australie a été choisie parce que sa population et ses abondantes ressources naturelles ressemblent à celles du Canada.

Pour en savoir plus, communiquez avec Raj K. Chawla, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au (613) 951-6901 ou à raj.chawla@statcan.ca.

Définitions

Le **tourisme** désigne les activités de personnes qui voyagent et logent à l'extérieur de leur milieu habituel durant tout au plus une année consécutive, et ce, par agrément, pour affaires ou pour d'autres raisons non liées à une activité rémunérée à partir de l'endroit visité.

Les **touristes entrants** (visiteurs restant une nuit ou plus) sont les touristes qui voyagent dans un pays autre que celui où se trouve leur lieu de résidence habituel.

Les **touristes sortants** représentent le nombre de départs qu'ils effectuent à l'extérieur de leur pays habituel de résidence.

Les **recettes touristiques internationales** sont les dépenses faites par les visiteurs entrants en provenance de l'étranger, y compris les paiements effectués à des transporteurs nationaux pour des déplacements internationaux. Ces recettes comprennent toute dépense payée d'avance pour des biens et services reçus dans le pays de destination.

Les **dépenses touristiques internationales** sont les dépenses faites par les visiteurs sortants à l'étranger, y compris les paiements effectués à des transporteurs étrangers pour des déplacements internationaux.

Le **revenu national brut (RNB)** est la somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidents et de toute taxe sur les produits (moins les subventions) non incluse dans l'évaluation de la production, plus les recettes nettes tirées de revenus primaires (traitements et salaires et revenu de biens) de l'étranger. Les données sont présentées en dollars américains courants.

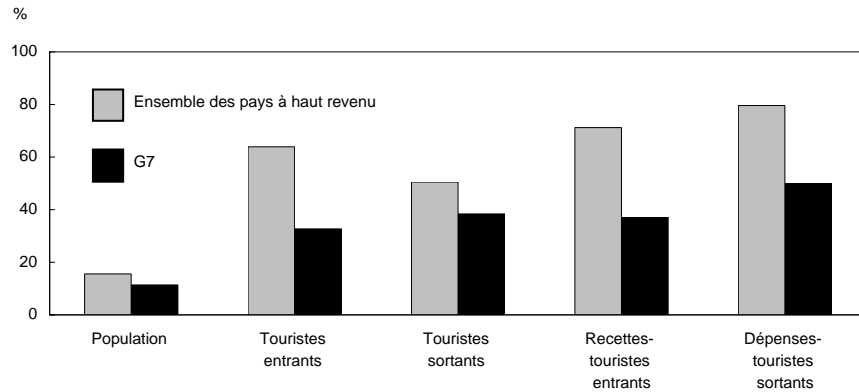
Le **RNB basé sur la parité du pouvoir d'achat (PPA)** est le revenu national brut converti en dollars internationaux en utilisant les taux de parité de pouvoir d'achat. Un dollar international a le même pouvoir d'achat en RNB que le dollar américain aux États-Unis. Le RNB par habitant basé sur la PPA est le RNB agrégé basé sur la PPA divisé par la population totale.

Le **solde du compte des voyages internationaux** désigne les recettes (ou dépenses réalisées par les touristes entrants) moins les dépenses effectuées par les touristes sortants. Le solde par habitant est le solde agrégé divisé par la population totale.

Les pays sont divisés en quatre groupes économiques selon le revenu national brut par habitant en 2002 : pays à faible revenu (de 735 \$ US ou moins), pays à revenu intermédiaire-inférieur (de 736 \$ à 2 935 \$ US), pays à revenu intermédiaire-supérieur (de 2 936 \$ à 9 075 \$ US) et pays à revenu élevé (de 9 076 \$ US ou plus). La Chine et la Russie sont classées dans le groupe à revenu intermédiaire-inférieur, tandis que les pays du G7 et l'Australie le sont dans le groupe à revenu élevé.



Part des touristes internationaux de pays à haut revenu, 2002



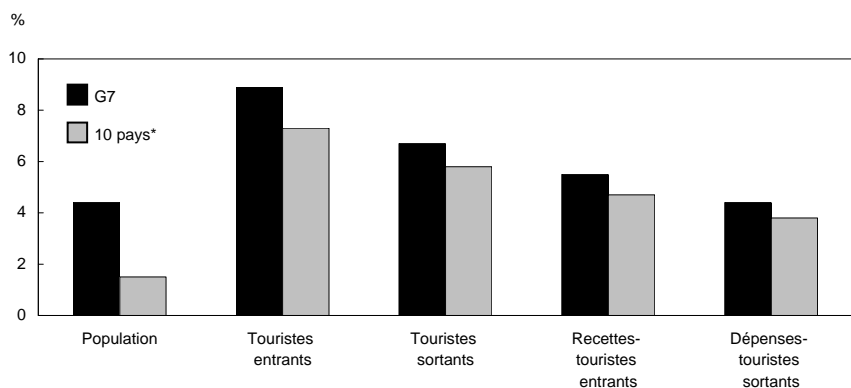
Parmi les pays à revenu élevé, ceux du G7 représentent la majorité de la population (73 %) et 76 % des touristes sortants, et les touristes de ces pays ont réalisé 63 % des dépenses des touristes sortants.

La majorité des gens qui voyagent dans le monde proviennent de pays à revenu élevé, où l'on ne trouvait en 2002 que 16 % des 6,2 milliards d'habitants de la planète mais 64 % de tous les touristes entrants et 51 % des touristes sortants. Près de 80 % des 449,2 milliards de dollars américains dépensés par les touristes sortants et 71 % des 472,5 milliards de ceux dépensés par les touristes entrants l'ont été par des voyageurs de pays à revenu élevé.

Le Canada, qui ne représente que 4,4 % de la population du G7, comptait 8,9 % des touristes entrants et 6,7 % des touristes sortants. Ceux-ci ont effectué une part assez analogue des dépenses, de l'ordre de 5,5 % et de 4,4 % respectivement.

Quand la Chine, la Russie et l'Australie ont été prises en compte, la part touristique du Canada a peu changé, contrairement à sa proportion de la population, qui est passée de 4,4 % à 1,5 %, conséquence de l'inclusion de la Chine, qui compte 1,3 milliard d'habitants.

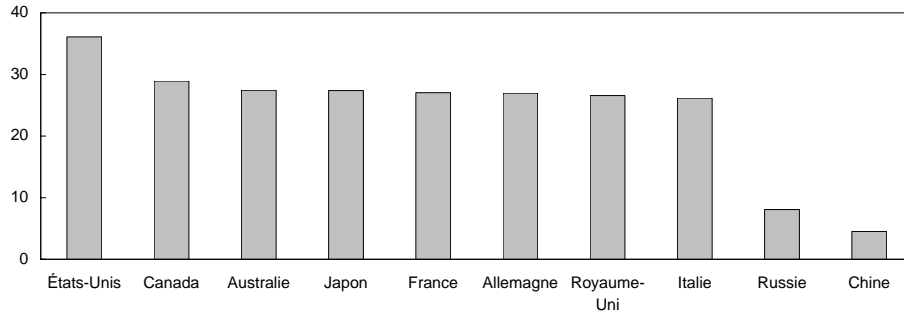
Le tourisme canadien en pourcentage du tourisme d'autres pays, 2002



* Pays du G7, plus l'Australie, la Russie et la Chine.

Parité du pouvoir d'achat selon le revenu national brut par habitant, 2002

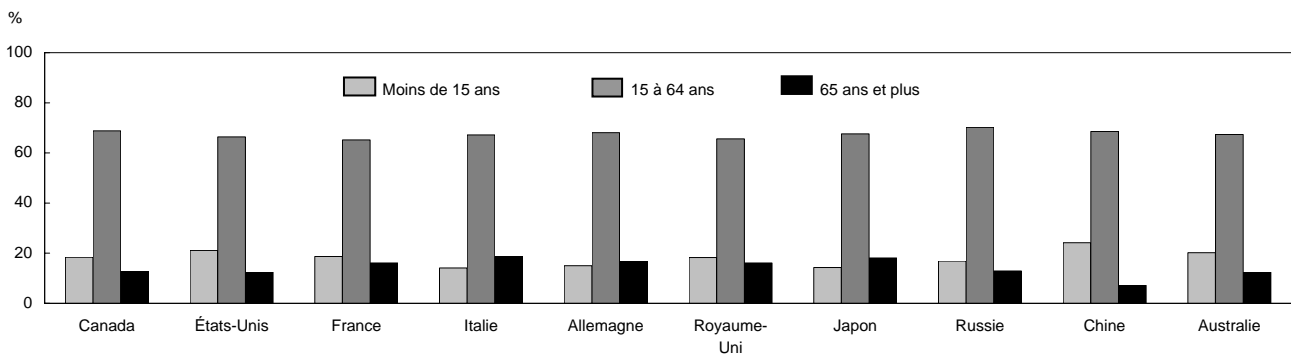
En milliers de \$ US



28 930 \$. Le Japon avait un RNB supérieur à celui des quatre membres européens du G7. La Chine affichait le RNB le plus faible des 10 pays, à savoir 4 520 \$. Par sa taille économique, telle que la mesure le RNB, la Chine devançait la Russie, l'Australie, l'Italie et le Canada. Par sa population, elle se plaçait cependant au dernier rang quant au revenu par habitant.

Le niveau de revenu est un déterminant clé des voyages d'agrément. Plus le revenu par habitant est élevé dans un pays, plus les résidents de celui-ci sont susceptibles de voyager. En 2002, les États-Unis affichaient le revenu national brut (RNB) par habitant le plus élevé, soit 36 110 \$. Suivait le Canada, avec

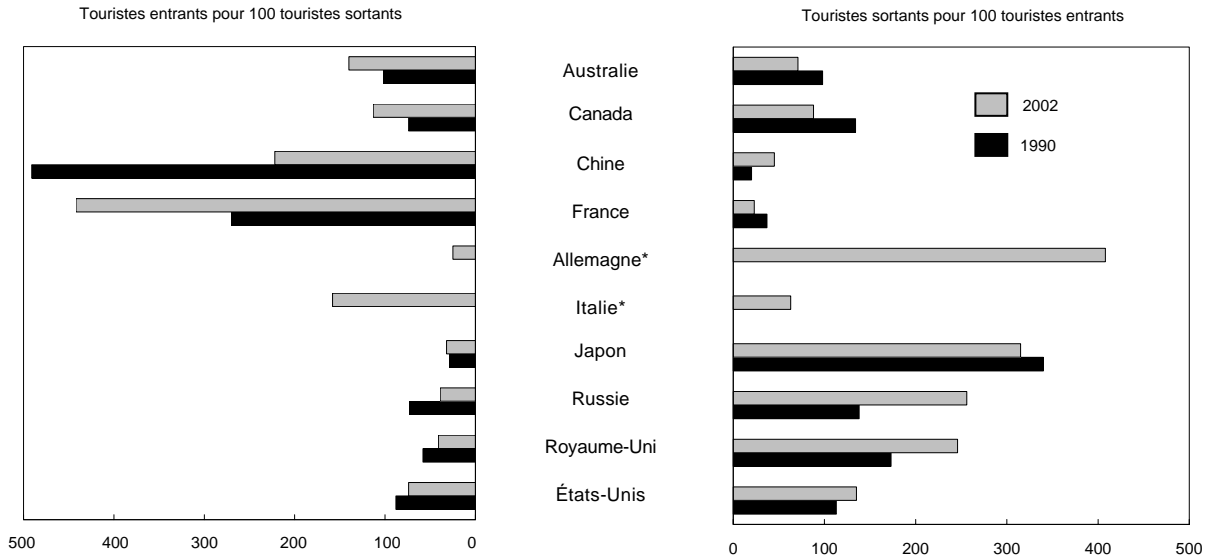
Population par âge, 2002



L'âge est un autre facteur déterminant des voyages. En général, les jeunes et les personnes âgées ont tendance à voyager à l'étranger, tandis que les gens ayant des responsabilités familiales et des obligations hypothécaires ont tendance à rester près de chez eux. La

proportion des voyageurs de 65 ans et plus était plus élevée en Italie, au Japon, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni (entre 16 % et 19 %) qu'au Canada, aux États-Unis, en Russie et en Australie (entre 12 % et 13 %). La Chine arrivait dernière, à 7 %.

Touristes entrants et touristes sortants, 1990 et 2002

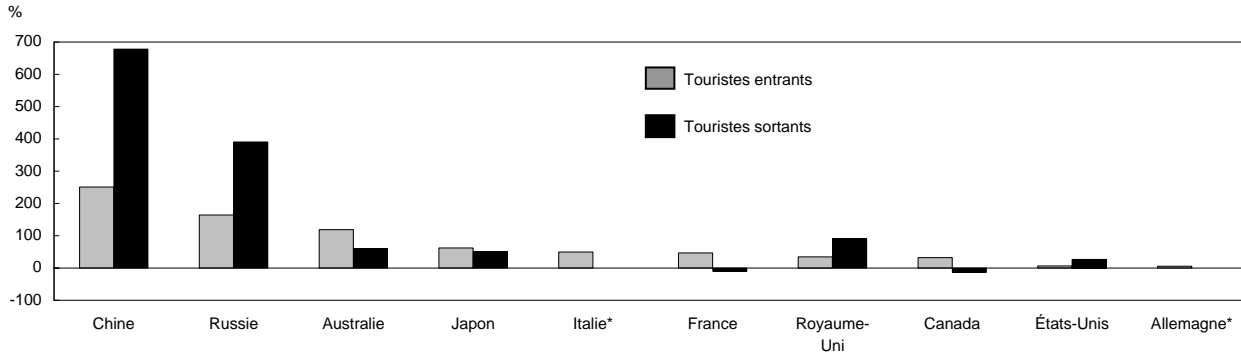


* Les données de 1990 pour l'Italie et l'Allemagne ne sont pas disponibles.

La balance touristique du Canada a changé entre 1990 et 2002, le nombre de touristes entrants pour 100 touristes sortants étant passé de 74 à 113. La France et l'Australie ont aussi vu leur proportion des touristes entrants augmenter; celle de la France est passée de 270 à 442 pour 100. La France semble avoir été la destination touristique la plus prisée en 2002. Par contre, moins de touristes ont choisi d'aller aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Russie. En Chine, le ratio a fléchi en raison du nombre croissant de touristes sortants.

Les Canadiens étaient plus susceptibles que les Australiens, les Italiens, les Chinois et les Français de voyager à l'étranger en 2002, mais ils suivaient de loin les Allemands, les Japonais et les Russes. Le Canada comptait 88 touristes sortants pour 100 touristes entrants alors qu'on en dénombrait 408 en Allemagne, 315 au Japon et 256 en Russie. Les événements du 11 septembre 2001 ont peut-être freiné le tourisme à destination des États-Unis et du Royaume-Uni, mais ils ne semblent pas avoir dissuadé les Américains de voyager à l'étranger. De 1990 à 2002, le ratio des touristes sortants aux touristes entrants est passé de 113 à 135 pour 100 aux États-Unis et de 173 à 246 pour 100 au Royaume-Uni.

Croissance du nombre de touristes entrants et sortants au cours de la période 1990-2002

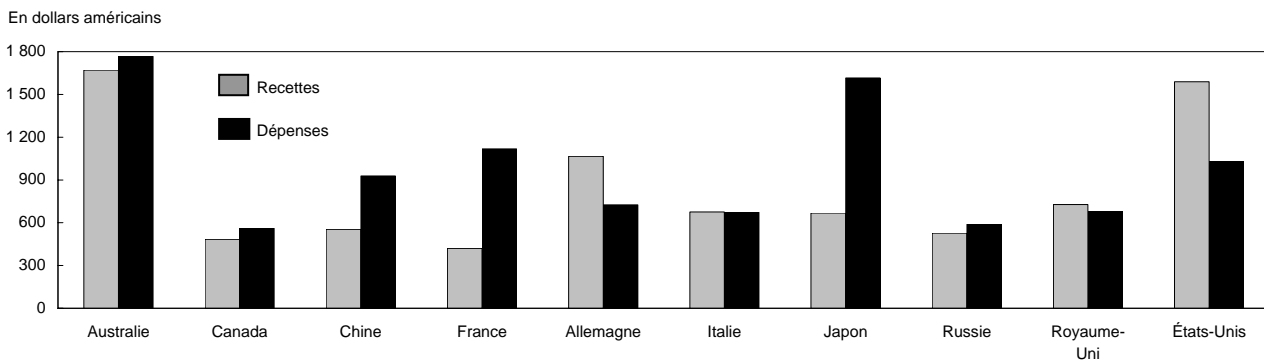


* Les données de 1990 sur le nombre de touristes sortants pour l'Italie et l'Allemagne ne sont pas disponibles.

De 1990 à 2002, le nombre de touristes entrant au Canada a augmenté de 32 %, tandis que le nombre de touristes se rendant à l'étranger a diminué de 13 %. La tendance a été semblable en France. Ces pourcentages semblent minuscules lorsqu'on les compare à ceux des

pays à tourisme émergent tels que la Chine et la Russie. Le nombre de touristes entrant en Chine a bondi de 251 %, tandis que le nombre de résidents chinois voyageant à l'étranger a grimpé de 678 %. En Russie, les proportions correspondantes étaient de 164 % et de 390 %.

Recettes moyennes par touriste entrant et dépenses moyennes par touriste sortant, 2002

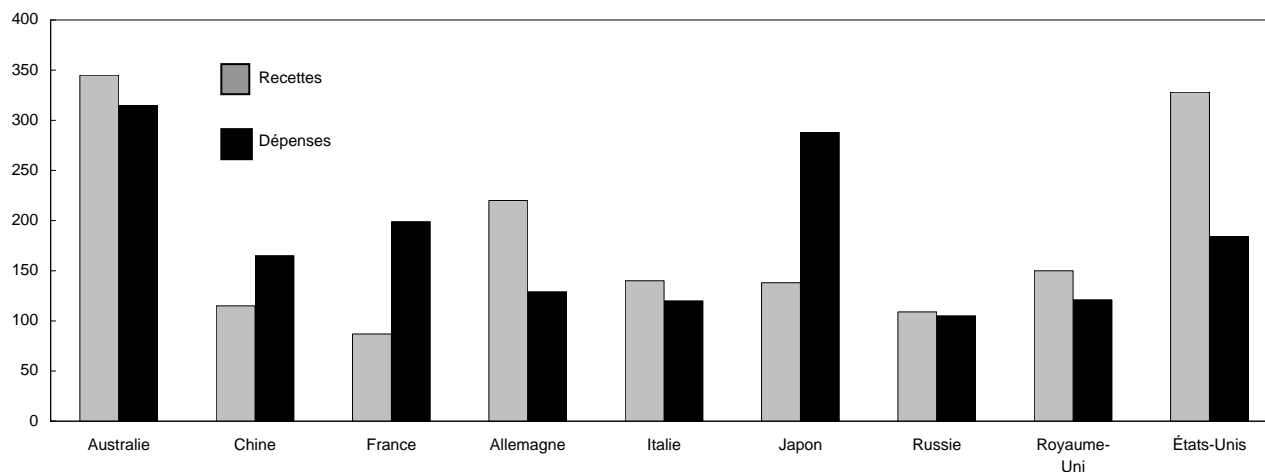


En 2002, les touristes en visite au Canada y ont dépensé 484 \$ US en moyenne, contre 561 \$ pour les Canadiens en voyage à l'étranger. Le tourisme australien affichait les dépenses moyennes les plus élevées : 1 671 \$ dans le cas du tourisme entrant et 1 767 \$ dans

le cas du tourisme sortant. Suivaient le tourisme sortant du Japon, puis le tourisme entrant aux États-Unis. Dans 6 des 10 pays (dont le Canada), les touristes entrants dépensaient moins en moyenne que les touristes sortants.

Indice des recettes moyennes par touriste entrant et des dépenses moyennes par touriste sortant, 2002

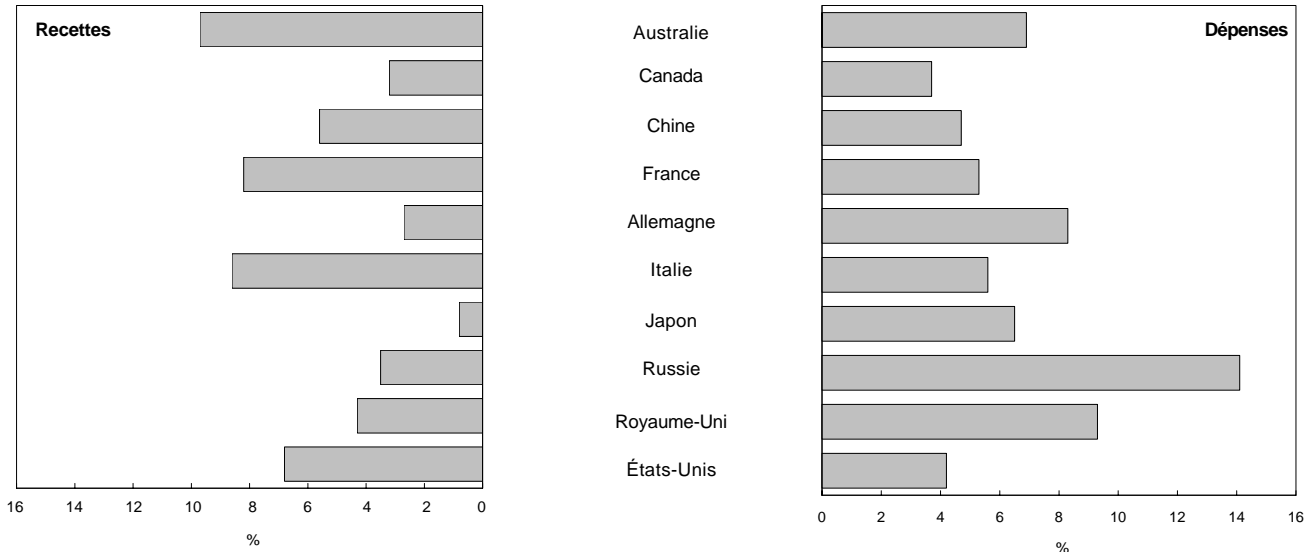
Indice (Canada = 100 \$ US)



En utilisant 100 \$ comme indice de base des dépenses d'un touriste au Canada, on constate que les touristes voyageant en Australie y ont dépensé en moyenne 345 \$. Ce chiffre était de 328 \$ pour les États-Unis, de 115 \$ pour la Chine et d'à peine 87 \$ pour la France. Dans le cas des touristes sortants, et toujours en regard d'une moyenne canadienne de 100 \$, les touristes australiens sont ceux qui ont dépensé le plus (315 \$) et ceux de la Russie, le moins (105 \$). En fait, les

touristes sortants de chacun des neuf pays figurant au graphique ont dépensé plus que ceux du Canada. Certaines différences tiennent aux variations du coût de la vie, à la durée du séjour, aux droits d'entrée, aux coûts des visites touristiques et aux droits de douanes ou autres taxes perçues auprès des touristes.

Recettes provenant des touristes entrants en pourcentage des exportations, et dépenses des touristes sortants en pourcentage des importations, 2002



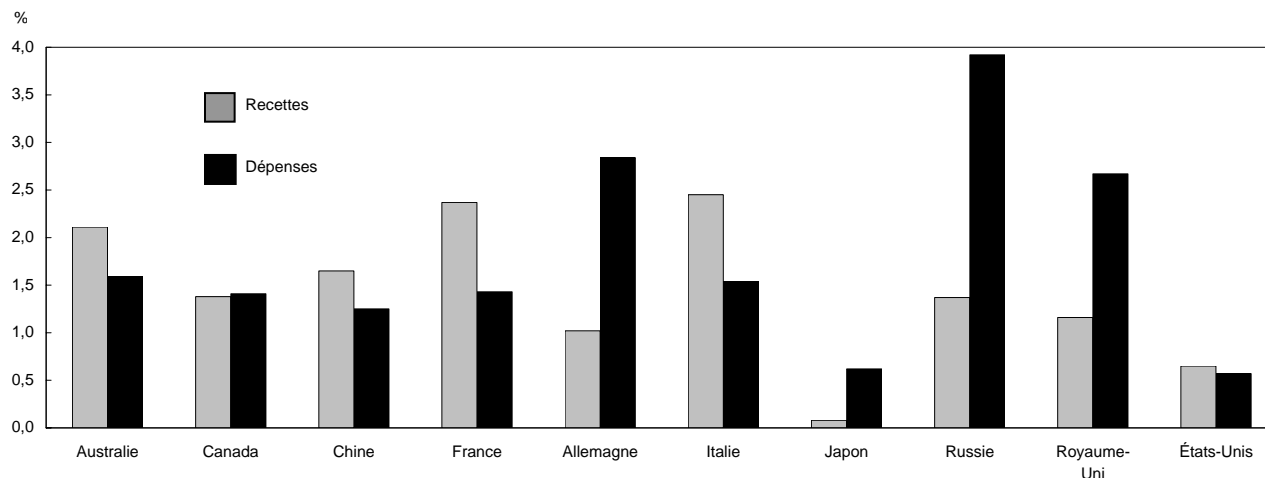
Tout comme les exportations de biens et services, les touristes entrants apportent de l'argent dans un pays. L'Australie semble profiter plus que tout autre pays du tourisme entrant, à preuve les 9,7 % que les recettes de ce tourisme représentent dans la valeur de ses exportations de biens et services. L'Italie suivait à 8,6 %, puis la France, à 8,2 %. Cette part n'était que de 3,2 % au Canada, ce qui est légèrement supérieur à la part de l'Allemagne et du Japon, mais de loin inférieur à la part des pays qui bénéficient le plus des recettes touristiques.

Tout comme il paie pour importer des biens et services, un pays perd aussi de l'argent lorsque ses résidents dépensent à l'étranger. Pour la Russie, le tourisme

sortant s'est révélé coûteux en 2002 puisque les dépenses de ses résidents à l'étranger représentaient alors 14,1 % de la valeur de ses importations. Venaient ensuite le Royaume-Uni à 9,3 %, l'Allemagne à 8,3 % et, au dernier rang, le Canada, à 3,7 %.

Puisque la valeur des exportations et celle des importations du Canada étaient assez proches, tout comme l'étaient les recettes des touristes entrants et les dépenses des touristes sortants, le ratio des recettes aux exportations et le ratio des dépenses aux importations étaient assez comparables : 3,2 % et 3,7 %. Aucun autre pays n'a affiché des ratios aussi proches.

Recettes provenant des touristes entrants et dépenses des touristes sortants en pourcentage du revenu national brut, 2002

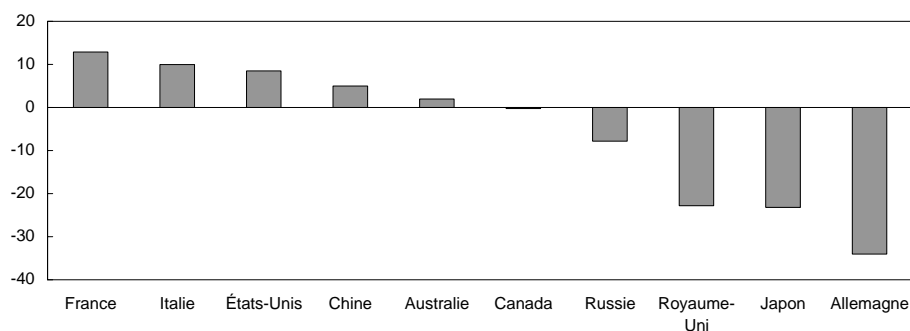


Comme le tourisme stimule l'économie d'un pays, il est possible d'établir, en termes de ratios, un lien entre les recettes des touristes entrants et les dépenses des touristes sortants, d'une part, et le revenu national brut (RNB), d'autre part. En 2002, les recettes et les dépenses touristiques représentaient respectivement 1,38 % et 1,41 % du RNB au Canada. L'Italie est le pays à avoir profité le plus du tourisme, comme en fait foi

son ratio des recettes au RNB de 2,45 %. C'est la Russie qui en a le moins bénéficié avec un ratio des dépenses au RNB de 3,92 %. Des 10 pays étudiés, la France, l'Italie, la Chine, l'Australie et les États-Unis ont enregistré un excédent à leur compte des voyages internationaux (ratio des recettes au RNB supérieur au ratio des dépenses au RNB), tandis que les cinq autres pays ont accusé un déficit à ce titre.

Solde* du compte touristique, 2002

En milliards de \$ US



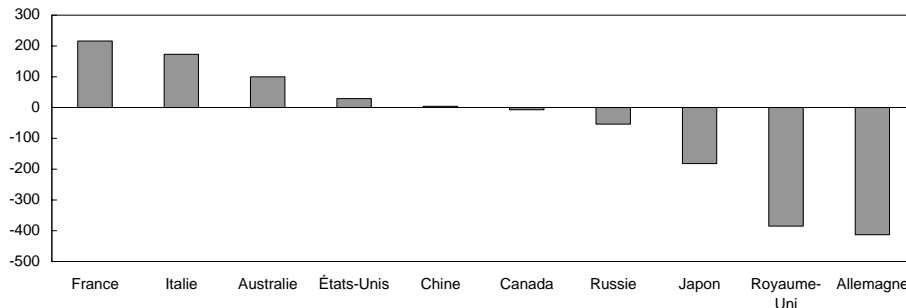
* La différence entre les recettes des touristes entrants et les dépenses des touristes sortants.

En 2002, c'est la France qui a enregistré le plus grand excédent (12,9 milliards de dollars) au compte des voyages internationaux, suivie de l'Italie à quelque 10 milliards de dollars. Le Canada, en revanche, a connu un déficit de 229 millions de dollars, ce qui est minuscule, comparé à celui de 34 milliards de dollars de l'Allemagne. C'est qu'à l'inverse de la France, l'Allemagne comptait beaucoup plus de touristes sortants qu'entrants.

La taille de la population peut avoir un effet sur la comparaison des soldes du compte des voyages internationaux. Par exemple, un pays très peuplé dépensera probablement davantage de dollars touristiques à l'étranger au total que ne le fera un pays moins peuplé. De ce point de vue, peut-être le solde du compte des voyages par habitant est-il un indicateur plus adéquat. L'excédent ou le déficit ne changerait pas, mais la statistique résultante pourrait être plus simple à interpréter. En 2002, par exemple, le solde du compte des voyages internationaux de l'Allemagne repré-

Solde* du compte touristique par habitant, 2002

En \$ US



* La différence entre les recettes et les dépenses divisée par la taille de la population.

sentait un déficit de 413 \$ US par habitant, contre 385 \$ US au Royaume-Uni et seulement 7 \$ au Canada. En revanche, la France affichait un excédent de 216 \$ par habitant, contre 29 \$ aux États-Unis.

Le classement des pays selon la différence entre les recettes et les dépenses et leur classement selon le ratio de ces dernières par rapport au RNB diffèrent parce que la valeur du RNB varie. Quoiqu'il en soit, chaque indicateur est utile selon que l'on tient compte du solde net du compte des voyages ou de la taille de l'économie.